

Avis Financier

Amundi Euro Liquidity Short Term Govies

Les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) **Amundi Euro Liquidity Short Term Govies (Part E (C) : FR0011399633 | Part I (C) : FR0007493549 | Part R (C) : FR001400KAE0 | Part R1 (C) : FR0013480258 | Part SG (C) : FR0013327079)**, géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés de la modification suivante en date du 18 avril 2024 :

- La proportion minimale d'investissements qualifiés de durables au sens de la directive SFDR est portée de 10% à 6 %.

Cette modification ne fait pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers et n'implique aucune démarche spécifique de votre part.

Les autres caractéristiques du Fonds **Amundi Euro Liquidity Short Term Govies** demeurent inchangées.

Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) ainsi que le prospectus du Fonds Amundi Euro Liquidity Short Term Govies sont disponibles sur le site internet : www.amundi.com.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

